

[COMMUNE DE NICE MAIRIE](#) / T : 04.97.13.20.00 a remporté l'appel à projet européen transfrontalier Rumble pour lutter contre la pollution sonore dans les ports. Avec ses partenaires français et italiens - Ajaccio en France, Gènes, Cagliari et Livourne en Italie - la Métropole Nice Côte d'Azur va pouvoir ainsi expérimenter dès janvier 2018 de nouvelles solutions pour limiter la pollution sonore dans les ports. Ce projet vient s'intégrer dans la stratégie de développement du Port de Nice engagée en juin dernier. Il s'agit de garantir l'attractivité économique du Port de Nice, tout en préservant la qualité de vie des habitants. Christian Estrosi, le maire de Nice, a annoncé que 230 000 euros seront versés à la Métropole Nice Côte d'Azur par l'Union européenne pour financer la concrétisation de ces expérimentations. www.nice.fr/fr/